

RAPPORT N° 00/6-98
au Conseil Municipal

OBJET

ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES

Le présent Rapport a pour objet la procédure d'appel d'offres à lancer pour l'achat de fournitures de bureau.

IL s'agit de procéder à l'approvisionnement des services en fournitures administratives dans le cadre de leurs activités quotidiennes pour le bon fonctionnement de l'Entreprise Municipale.

Le besoin étant clairement identifié, il importe de déterminer :

- 1) les conditions d'exécution de la prestation afin d'opter pour le mode de passation approprié
- 2) s'il existe des avantages techniques ou financiers à allouer le marché.

Concernant le mode de dévolution du marché :

Les commandes sont passées tout au long de l'année selon les besoins des services et en fonction de la capacité de stockage des produits.

Par conséquent, le rythme et l'étendue des besoins ne pouvant entièrement être définis à l'avance, c'est le marché à bons de commande qui permet en l'espèce de répondre au mieux aux attentes de la Commune.

Concernant l'allotissement, «lorsque le fractionnement est susceptible de présenter des avantages techniques ou financiers, les travaux, fournitures ou services sont répartis en lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct...».

Dans le cas d'espèce, les conditions de l'allotissement dépendent des caractéristiques techniques des produits (famille de produits) et des objectifs économiques recherchés (stimulation de la concurrence sur les produits à forte consommation).

RAPPORT N° 00/6-98

En effet, l'allotissement a été établi selon le principe suivant :

A) Détermination :

- de la consommation prévisionnelle de chaque produit calculée à partir de l'analyse des consommations des trois années antérieures.
- des familles de produits ;

B) Classement de la consommation des produits par ordre décroissant d'importance ;

C) identification des produits à forte consommation (1 lot = 1 produit) et regroupement par famille des produits à faible consommation (1 lot = 1 famille de produit).

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, je vous demande, en conséquence :

1) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques de ce marché comme suit :

- procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 273, 274, 275, 296 à 298 du Code des Marchés Publics) ;
- marché décomposé en lots dont le détail est annexé ci-après, allotissement établi après classement du prévisionnel de consommation en deux classes A et B : dans la classe A, chaque produit est égale à un lot et dans la classe B, les produits sont regroupés par famille, chaque famille représentant un lot,
- marché à bons de commande fixant une quantité ou un montant minimal et maximal pour chaque lot (confer le document en annexe) sur la base d'un prix unitaire HT affecté d'une remise,
- durée : année civile 2001, avec possibilité de reconduction jusqu'en 2003,
- enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 1 400 000 F TTC, crédits à inscrire au Budget principal 2001 sous les Chapitre 011/656 - Article 6064/6562 ;

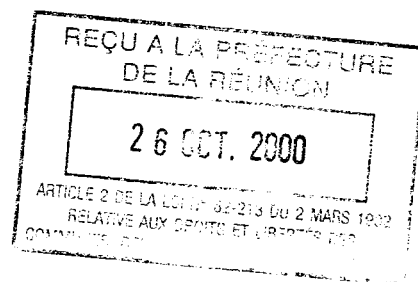
2) d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;

RAPPORT N° 00/6-98

- 3) de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un (des) marché(s) à bons de commande fixant une quantité ou un montant minimal et maximal pour chaque lot (confer le document en annexe) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4) d'autoriser la signature du (des) marché(s) par moi-même ou par mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



**ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU
CLASSE A**

ANNEXE

LOTS	DESIGNATION	UNITE	QTE MINI	QTE MAXI
1	PAPIER 80 g A4 BLANC (RAME)	PIECE	6916	12844
2	TONER HP 4000/C4127X	PIECE	42	78
3	TONER HP 5000N/C4129X	PIECE	25	46
4	PELLICULE ADHESIVE 25M X 50CM REPOSITIONNABLE	RLEAU	133	247
5	TONER HP C3903A	PIECE	49	91
6	TONER HP 8000N/C3909 A	PIECE	14	26
7	PAPIER 80g A3 BLANC (RAME)	PIECE	294	546
8	TONER HP 2100/C4096A	PIECE	15	29
9	AGRAFEUSE N° 10	PIECE	210	390
10	JET D'ENCRE HP 51626A	PIECE	60	111
11	TONER HP 1100/C4092A	PIECE	14	26
12	JET D'ENCRE HP 51645 A NOIR	PIECE	43	81
13	RUBAN P/TITREUSE 24MM TZ 651 J/N	PIECE	56	104
14	PAPER JET COLOR EN 36P 100G/M2 (rouleau)	PIECE	28	52
15	FILTRE ECRAN 17P VERRE ANTI-REFLET	PIECE	11	20
16	CHEMISE A SANGLES	PIECE	945	1755
17	CLASSEUR A LEVIER CARTON SANS/PERFO DOS 8	PIECE	574	1066
18	CHEMISE CARTONNEE	PIECE	16450	30550
19	TONER HP 92274A	PIECE	13	23
20	RUBAN P/TITREUSE 24MM TZ 251 B/N	PIECE	38	70
21	SOUS CHEMISE	PIECE	31640	58760
22	BOBINE TELECOPIE 210 X 12 X 30M	PIECE	412	764
23	BOBINE PAPIER 90MM X 175M (rouleau)	PIECE	20	36
24	DISQUETTE 3 1/2 HD 135 TPI 1,44 mo Formatée	PIECE	3185	5915
25	TONER PANASONIC 7728 (PHOTOCOPIEUR)	PIECE	4	8
26	DOSSIER NERVAROTO DOS 40MM DOUBLE POCH (pqt de 10)	PIECE	14	26
27	JET D'ENCRE CANON BJC 4000/BC 20 NOIR	PIECE	22	40
28	STYLO BILLE POINTE MOYENNE differents coloris	PIECE	7434	13806
29	AGENDA SEMAINIER 21 X 27(semaine sur 2 pages)	PIECE	119	221
30	TONER CANON NP 6030 / 6025 (PHOTOCOPIEUR)	PIECE	6	12
31	REGISTRE 500p 5 X 5 FOLIOTE 36 X 23	PIECE	25	47
32	JET D'ENCRE HP C1823A COULEUR	PIECE	13	25
33	TAMPON ROND	PIECE	27	49
34	SURLIGNEUR DIFFERENTS COLORIS	PIECE	1274	2366
35	COINS PLASTIQUES (rl de 500)	PIECE	18	34
36	CARTON PLUME 100X140 5MM	PIECE	28	52
37	ENVELOPPE KRAFT 162 X 229 AVEC BANDE SILICONEE	PIECE	31896	59235
38	STYLO CORRECTEUR	PIECE	361	670
39	ENVELOPPE KRAFT 229 X 324 AVEC BANDE SILICONEE	PIECE	20606	38268
40	DOSSIER SUSPENDU TIROIR FOND 15	PIECE	939	1743
41	CISEAUX DE BUREAU BOUTS POINTUS 17 CM AVEC ANNEAUX PLASTIQUE MOULE	PIECE	179	332
42	CHEMISE 3 RABATS A ELASTIQUE CARTON	PIECE	1225	2275
43	BTE ARCHIVE PLASTIQUE DOS 8	PIECE	146	270
44	RL CALQUE HP 36P 914 X 50/90G	PIECE	9	17
45	TONER CANON PC PRINTER 70	PIECE	2	4
46	PARAPHEUR DOS EXTENSIBLE 24 COMPARTIMENTS	PIECE	60	111
47	ETIQUETTE 37 X 105 (bte 1600)pour imprimante laser	PIECE	35	65
48	TONER CANON GP 215 (PHOTOCOPIEUR)	PIECE	5	9
49	BTE ARCHIVE CARTON DOS 10	PIECE	1284	2384
50	ENVELOPPE BLANCHE 114 X 162 AVEC BANDE SILICONEE	PIECE	34601	64259
51	CAHIER 210X297 192 p. gds/carreaux	PIECE	243	451
52	FEUTRE BALL PENTELE NOIR R50	PIECE	400	742
53	REGISTRE DE TRANSMISSION	PIECE	60	112
54	TONER HP C3909A	PIECE	2	4
55	TONER HP C3906A	PIECE	6	10
56	REGISTRE COURRIER ARRIVEE	PIECE	46	85
57	TONER EPSON EPL 5000/5200	PIECE	3	5
58	TONER EPSON EPL 5700	PIECE	4	7
59	MACHINE A CALCULER SOLAIRE DE POCHE (8 chiffres)	PIECE	66	122
60	TONER CANON NP 1550 /1650 / OLIVETTI 9017 (PHOTOCOPIEUR)	PIECE	13	25
61	BLOC NOTES FORMAT 210 X 297 5 X 5	PIECE	565	1049
62	BLOC EPHEMERIDE	PIECE	294	546
63	AGENDA SEMAINIER 16 X 24 (semaine sur 2 pages)	PIECE	77	143
64	FLACON CORRECTEUR LIQUIDE 20 ML	PIECE	537	997
65	PAPIER A4 80g DIFFERENTS COLORIS (RAME)	PIECE	73	135
66	REGISTRE REPERTOIRE 300 pages 36 X 23	PIECE	12	22
67	TONER HP C3900A	PIECE	2	4
68	FILTRE ECRAN 14/15P VERRE ANTI-REFLET	PIECE	11	20
69	RELIURE POCHETTES FIXES 80 VUES	PIECE	190	354
70	CORBILLE COURRIER PLASTIQUE	PIECE	215	399
71	SOUS MAIN DOUBLE AVEC BUVARD 40 X 60	PIECE	20	38

ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU
CLASSE A

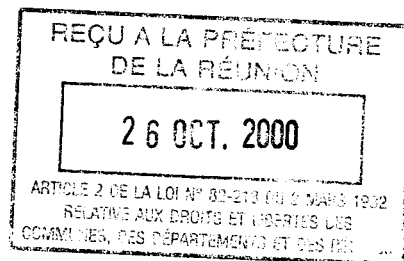
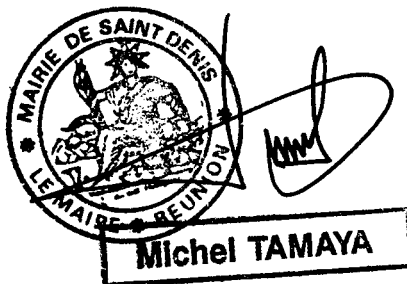
ANNEXE

LOTS	DESIGNATION	UNITE	QTE MINI	QTE MAXI
72	PQT 100 BRISTOL UNI 210 X 297 BLANC	PIECE	103	191
73	REGISTRE COURRIER DEPART	PIECE	36	68
74	BTE ARCHIVE A PANS COUPES PLIANT PLASTIFIEE FT 24X32	PIECE	49	91
75	JET D'ENCRE HP 51644 COULEUR CYAN / MAGENTA / YELLOW	PIECE	8	14
76	TONER APPLE PERSONAL LASER WRITER 300	PIECE	5	9
77	TONER CANON LBP 8/4 EPE	PIECE	3	5
78	TAMPON 1 LIGNE	PIECE	47	87
79	DOSSIER SUSPENDU ARMOIRE FOND V	PIECE	557	1034

ANNEXE AU RAPPORT N° 00/6-98

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 20 OCT. 2000

LE MAIRE



**ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU
CLASSE B**

ANNEXE

LOTS	FAMILLE	MONTANT MINI	MONTANT MAXI
80	CONSOMMABLE HP	9 526,10 F	17 691,32 F
81	CONSOMMABLE CANON	8 183,28 F	15 197,52 F
82	CONSOMMABLE EPSON	4 549,34 F	8 448,78 F
83	CONSOMMABLE MINOLTA	1 505,00 F	2 795,00 F
84	CONSOMMABLE APPLE	2 602,29 F	4 832,83 F
85	CONSOMMABLE IBM	152,90 F	283,96 F
86	CARTOUCHE DE SAUVEGARDE	5 077,94 F	9 430,46 F
87	ADHESIF DE BUREAU	7 888,10 F	14 649,32 F
88	ECRITURE	20 317,76 F	37 732,98 F
89	ENVELOPPE / POCLETTE	5 557,96 F	10 321,92 F
90	TIMBRE CAOUTCHOUC	13 719,55 F	25 479,16 F
91	EQUIPEMENT TOPOGRAPHIQUE	6 390,42 F	11 867,92 F
92	CAHIER / BLOC / CARNET	13 310,36 F	24 719,24 F
93	PRESENTATION DE DOCUMENT / ARTICLE DE CONFERENCE	11 748,51 F	21 818,67 F
94	REGISTRE	1 297,99 F	2 410,55 F
95	COUPELLERIE	3 344,35 F	6 210,93 F
96	AGENDA	2 742,18 F	5 092,62 F
97	CLASSEMENT	18 507,12 F	34 370,36 F
98	ACCESSOIRE INFORMATIQUE	1 508,09 F	2 800,75 F
99	EQUIPEMENT DE BUREAU	3 371,45 F	6 261,26 F
100	BOBINE DE TELECOPIE	2 262,62 F	4 202,02 F
101	ETIQUETTE	12 516,62 F	23 245,16 F
102	PAPETERIE	16 130,34 F	29 956,34 F
103	PAPIER	887,19 F	1 647,63 F
104	FICHE BRISTOL	3 994,73 F	7 418,79 F

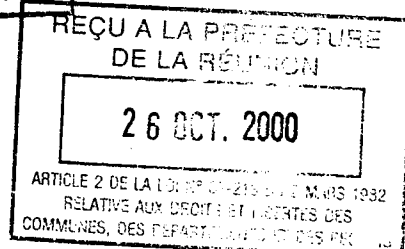
ANNEXE AU RAPPORT N° 00/6-98

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 20 OCT. 2000

LE MAIRE



Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 00/6-98
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 octobre 2000**

OBJET

ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 00/6-98 du Maire ;

Considérant les crédits à inscrire au Budget principal 2001 sous les Chapitre 011/ 656 - Article 6064/6562 ;

Vu le rapport de Madame Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'achat de fournitures de bureau.

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché

DELIBERATION N° 00/6-98

ARTICLE 3

Autorise le Maire à engager la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission Appels d'offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son Délégué à signé le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **26 OCT. 2000**

